

↘ DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN

↘ INTERVENANT-E-S

- Psychologue Clinicienne.
- Juriste à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ).

↘ PUBLIC

- 11 à 21 ans.

↘ OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Écouter, informer, aider à la réflexion des jeunes autour des questions sur leurs droits, devoirs et libertés du point de vue de la psychologie et du droit.
- Favoriser la prise de parole et le positionnement des jeunes (expression et respect des opinions).

↘ MÉTHODOLOGIE

- Présentation interactive et simplifiée des processus psychologiques (gestion des émotions et de l'impulsivité/estime de soi/rapport à la transgression) et des principes généraux relatifs au domaine du Droit/de la Loi et des libertés.
- Les échanges avec les jeunes sont adaptés en fonction des tranches d'âge (11-15 ans / 16-21 ans) et se feront dans un cadre de respect et de confidentialité.
- Nous proposons de réaliser cette intervention sans la participation des accompagnateurs pour permettre une libération de la parole.

↘ PRÉPARATION DE LA SÉANCE

Il est demandé aux accompagnateurs de présenter les grandes lignes du thème de la séance en amont afin de permettre aux ados de penser à certains questionnements.

↘ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- 1) Gestion des émotions et de l'impulsivité, estime de soi et affirmation de soi.
- 2) De l'affirmation de soi à la rébellion (transgression des limites et de la Loi).
- 3) Réflexion partagée autour d'un débat sur ses Droits/Devoir et Libertés.

